

Simplifiez-vous le tri

(GUIDE
DU TRI)



Vos équipements



Bouteilles et flacons
en plastique



Boîtes métalliques,
briques, cartons



Journaux,
magazines



Bouteilles, bocaux,
pots en verre



Les autres déchets



ECO
EMBALLAGES



SMIRTOM
DU VEXIN

Un monde plus beau à portée de main.

Vos équipements

À chaque couleur ses emballages

Emballages en plastique, en métal, en carton

- Les bacs ou conteneurs jaunes sont destinés à recueillir les emballages en plastique, métal ou carton.
- ▲ Un bac pour les maisons, les immeubles et les points de regroupement.

Verre

- Les bacs ou les conteneurs verts sont destinés à recueillir les emballages en verre.
- ▲ Un mini-bac pour les maisons et un bac pour les immeubles et les points de regroupement.
- Pour les grandes quantités, des points d'apport volontaire sont mis à votre disposition.



Comment seront

Les bacs jaunes et les bacs bleus sont collectés le même jour ; I

Si vous ne connaissez pas vos jours de collecte, renseignez-vous d



Journaux, magazines

- Les bacs ou les conteneurs bleus sont destinés à recueillir les journaux et magazines
- ▲ Un mini-bac pour les maisons et un bac pour les immeubles et les points de regroupement.



Ordures ménagères

- Vos ordures ménagères et emballages souillés doivent être jetés dans votre poubelle habituelle.
- ▲ Un doute ? Jetez l'emballage avec les ordures ménagères.



t-ils collectés ?

Le bac vert et les ordures ménagères sont collectés le même
ans votre mairie ou auprès du SMIRTOM du Vexin au 01 34 66 18 40.

Plastiques :

seuls les bouteilles et les flacons se recyclent



Bouteilles d'eau,
de jus de fruit,
de soda, de lait,
de soupe, d'huile,
de ketchup,
de mayonnaïse



Non recyclé > A jeter dans votre poubelle habituelle



Sacs en plastique



Suremballages, sacs et films en plastique



Pots de produits laitiers



Barquettes en plastique (polystyrène,...)



Un doute ?

Jetez avec les ordures ménagères



Flacons de
produits ménagers



Cubiteiners



Flacons de produits
d'hygiène

Les boîtes métalliques, les briques alimentaires et les cartons, bien vidés de leur contenu, se recyclent



Boîtes et
suremballages
en carton



Non recyclé > A jeter dans votre poubelle habituelle



Emballages sales non vidés



Couches



Un doute ?
Jetez avec les ordures ménagères



Briques alimentaires



Bidons de sirop,
aérosols,
boîtes de boisson
et de conserve,
barquettes en aluminium



Boîtes métalliques,
briques, cartons

Les journaux, magazines et prospectus se recyclent



Journaux



Non recyclé > A jeter dans votre poubelle habituelle



Enveloppes



Films en plastique de
suremballage de journal



Un doute ?
Jetez avec les ordures ménagères

Le saviez-vous ? 13 889 boîtes de céréales triées = 2 368 emballages en carton pour 6 bouteilles



Magazines
et catalogues

Important : retirez les
suremballages plastiques
de vos magazines et
prospectus



Prospectus



Journaux,
magazines

Les emballages en verre, bien vidés, se recyclent



Bouteilles
et flacons



Non recyclé > A jeter dans votre poubelle habituelle



Ampoules électriques
et à halogène



Vaisselle, faïence,
porcelaine



Casseroles
vitrocéram



Pots de fleurs



**Un doute ?
Jetez avec les ordures ménagères**

Le saviez-vous ? 3 000 bouteilles en verre triées = 3 000 nouvelles bouteilles en verre = 0,5 m³

Important : ne laissez pas les bouchons et les capsules. Jetez-les avec vos ordures ménagères



Pots et bocaux

En complément de la collecte en porte-à-porte et pour les grandes quantités, des points d'apport volontaire sont également à votre disposition



Bouteilles, bocaux,
pots en verre

Pour vos autres déchets

Les déchets toxiques

(produits chimiques, peintures, huiles usagées, produits phytosanitaires...)

→ Ils sont à déposer à la déchetterie



Les déchets verts (végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbre...)

→ Ils sont à déposer à la déchetterie

Les piles

→ Elles sont récupérées :

- chez certains commerçants,
- dans les grandes surfaces.

Renseignez-vous auprès du Gardien de votre déchetterie.



Pour connaître votre déchetterie et ses modalités d'accès, renseignez-vous sur le site de votre déchetterie.

Les encombrants

(matelas, meubles,
ferraille, ...)



Ils sont à déposer :

- à la déchetterie ;
- en porte-à-porte chaque trimestre (renseignez-vous auprès de votre mairie pour obtenir les dates de collecte). Les dépôts sont limités à 1m³.



Les médicaments

(emballages,
médicaments périmés)



Ne les jetez surtout pas !

Adressez-vous à votre pharmacien
ou à votre médecin, qui en
assureront la collecte.



ez-vous dans votre mairie ou auprès du SMIRTOM au 01 34 66 18 40



Les autres déchets

Le saviez-vous ?



■ Pourquoi ne recycle-t-on pas les sacs et les suremballages en plastique ?

Les sacs et les suremballages sont fabriqués avec des plastiques trop fins, qu'il vaut mieux incinérer pour en récupérer l'énergie.



■ Que faire des cartons volumineux ?

Les cartons volumineux (type emballage de meuble ou d'électroménager) doivent être amenés à la déchetterie. Ils ne doivent pas être déposés à côté des bacs de tri.

■ Faut-il laver les emballages à recycler ?

Non. Il suffit de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. Il est inutile de les laver car l'eau consommée doit être ensuite... traitée.





■ Que signifie le point vert Eco-Emballages ?

Ce sigle indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation et donc au recyclage des emballages ménagers. Il ne signifie pas que l'emballage qui le porte est recyclable.

■ Que se passe-t-il si je me trompe de bac ?

C'est tout le contenu du bac qui est pollué par les déchets non recyclables. Le collecteur est alors autorisé à refuser le contenu du bac.

■ Est-ce utile d'écraser les bouteilles avant de les jeter ?

Oui : vous réduirez ainsi leur volume et faciliterez leur collecte et leur recyclage. Mais, attention : écrasez-les à plat (sur une table, par exemple) et rebouchez-les pour qu'elles ne se regonflent pas.



Écrasez votre bouteille (débouchée) à plat.



Rebouchez-la. Vous pouvez la déposer dans un bac jaune.

Un doute ? Une question ?

Pour répondre à toutes vos questions, nous avons mis à votre disposition ce numéro de téléphone :

01 34 66 18 40

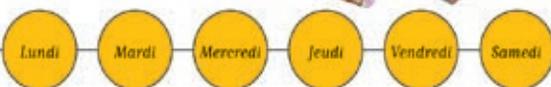
N'hésitez pas ! Contactez-nous
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Les jours de collecte

- Bouteilles et flacons en plastique
- Boîtes métalliques
- Briques
- Cartons



Collecte du bac à couvercle jaune
COCHEZ LE JOUR



- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux en verre



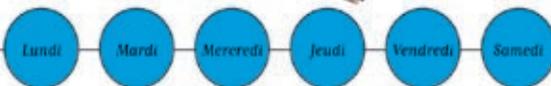
Collecte du bac à couvercle vert
COCHEZ LE JOUR



- Journaux
- Magazines
- Prospectus



Collecte du bac à couvercle bleu
COCHEZ LE JOUR



- Ordures ménagères

Collecte de la poubelle habituelle
COCHEZ LE JOUR

